

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
VENDREDI 13 décembre 2019 - 19 h 00
Salle polyvalente chemin de la Grenouillère
77370 MAISON-ROUGE-EN-BRIE

ORDRE DU JOUR

- I. Appel des conseillers communautaires.**
- II. Désignation du secrétaire de séance.**
- III. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2019.**
- IV. Rendu compte des délégations du Président.**
- V. Délibérations :**
 - 1) Rapport d'Orientation Budgétaire 2020
 - 2) Subventions d'équilibre aux budgets annexes « centre aquatique » et « lotissement ».
 - 3) Vote des taux d'imposition 2020
 - 4) Vente d'un terrain route de Bray à Provins (ancienne distillerie)
 - 5) Vente d'un terrain sur la Plaine d'activités de Villiers-Saint-Georges
 - 6) Vente des lots 13 et 14 sur le Parc d'activités du Durteint
 - 7) Vente des lots 15, 16,17 et 18 sur le Parc d'activités du Durteint
 - 8) Vente d'une parcelle au 45, rue de la forêt à Chenoise
 - 9) Liste des emplois communautaires constituant le tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Provinois
 - 10) Autorisation au président pour signer une convention de partenariat avec Seine-et-Marne environnement pour la mise en place de la plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)
 - 11) Vote d'une subvention en faveur du projet pédagogique à vocation culturelle de l'école de Saint Hilliers
 - 12) Vote d'une subvention en faveur du projet pédagogique à vocation culturelle de l'école de Sourdun
 - 13) Vote d'une subvention à l'Office de Tourisme Intercommunautaire « Provins Tourisme entre Bassée, Montois et Morin » et autorisation au Président à signer la convention relative
 - 14) Avis sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du syndicat du nord est Seine-et-Marne (SNE 77) au titre de l'année 2018

- 15) Approbation du compte-rendu annuel de la ZAC du Provinois au titre de l'année 2018
- 16) Avenant au traité de concession de la ZAC du Provinois
- 17) Modification des statuts du SMAGE des Deux Morin : transformation du syndicat mixte ferme en syndicat mixte ferme avec compétences à la carte et prise de la compétence GEMAPI
Extension du périmètre du SMAGE des Deux Morin : adhésion de quatre EPCI-FP et de trois syndicats
- 18) Adhésion du syndicat intercommunal du bassin de l'Aubetin au SMAGE des deux Morin
- 19) Avis sur l'adhésion par anticipation de la Communauté d'Agglomération «Coulommiers Pays de Brie» pour les compétences collecte et traitement des déchets ménagers au syndicat COVALTRI 77
- 20) Avenant n°1 à la Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat

VI. QUESTIONS DIVERSES.